

SANTÉ (ALGERIE)

80 milliards DA dédiés à la lutte contre le cancer

P2



EDUCATION NATIONALE

Les augmentations des salaires interviennent en avril prochain

P3

NÉGOCIATIONS AUTOUR D'UN CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

**Début des contacts concernant
la deuxième phase de l'accord**



Foot / Mercato d'hiver

**Cinq internationaux algériens
ont changé d'air**

P9

ETUSA

46 millions de voyageurs enregistrés en 2024

Le directeur général de la Société des Transports Urbains et Semi-Urbains d'Alger et de sa Banlieue (ETUSA) a indiqué, hier lors d'une audition devant la Commission des transports, des communications et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), que son entreprise a enregistré 46 millions de passagers en 2024, à raison de 150.000 passagers par jour. Il a souligné que l'ETUSA emploie plus de 4.000 travailleurs travaillant au sein d'une flotte de 522 véhicules, dont 445 bus répartis sur 181 lignes. La Société qui a reçu récemment 30 nouveaux bus, compte d'ajouter 4 autobus pour chaque ligne afin de répondre à la demande croissante, avant de faire partie de l'ouverture imminente d'une nouvelle annexe de maintenance des bus.

En termes de performance financière, l'ETUSA a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 1,4 milliard de dinars durant l'année 2024, provenant du transport de passagers (59%) et des activités commerciales (41%).

Concernant les défis auxquels fait face son entreprise, M. Tazdait a évoqué le problème à l'âge des bus dont certains datent de 2004 et celui du manque de centres de maintenance dédiés, ce qui accroît la pression sur les infrastructures existantes.

D'autre part, il a assuré que l'ETUSA a élaboré un programme spécial pour le mois de Ramadan, afin de faciliter la circulation des citoyens, notamment la nuit. «La préparation du programme de transport pour le Ramadan a été achevée et envoyée au ministère des Transports pour approbation», a-t-il assuré. Parmi les points inscrits dans le programme spécial pour le Ramadan figure la création de lignes nocturnes reliant la Grande Mosquée d'Alger à plusieurs points tels que Koubâa et le nouveau centre résidentiel à Hamadi (wilaya de Bounedjaa), a-t-il précisé.

Le directeur général a souligné qu'une réunion de coordination réunira prochainement l'ETUSA avec la Société du métro d'Alger et la Société de gestion du tramway pour fixer les horaires de parcours pendant la période nocturne du Ramadan. Il a souligné que son entreprise se concentre dans son plan de travail sur l'amélioration de la qualité du service, à travers l'engagement envers les horaires de voyage et la propreté des bus, faisant partie de la création d'un centre de commandement au niveau de la direction pour surveiller les emplacements des bus à l'aide du système GPS, qui permet il s'agit de trouver des solutions qui permettent aux bus d'éviter les embouteillages.

R. N

SANTÉ

80 milliards DA dédiés à la lutte contre le cancer

Près de 45 % du budget de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) est consacré à l'acquisition des traitements d'oncologie, permettant ainsi d'assurer un accès plus large et plus équitable aux traitements nécessaires. En outre, chaque wilaya sera dotée d'un accélérateur dès 2026.



Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a indiqué, hier lors de la cérémonie d'installation des sous-commissions de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, en prévision des assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer, prévues en mai prochain, que le gouvernement algérien a pris des mesures importantes pour soutenir les patients atteints de cancer, assurant que près de 45 % du budget de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) est consacré à l'acquisition des traitements de l'oncologie, permettant ainsi d'assurer un accès plus large et plus équitable aux traitements nécessaires.

«Une somme de 80 milliards de dinars a été dédiée à cet effort national, marquant une volonté claire de prioriser la santé publique et de répondre à l'urgence de la situation», a-t-il affirmé, soulignant l'engagement permanent de l'Etat à prendre en charge la santé du citoyen en général et des personnes atteintes de cancer en particulier. Il a assuré que l'Etat mobilise tous les moyens humains

et matériels pour assurer une prise en charge optimale aux malades du cancer, précisant que «11.000 professionnels du secteur de la santé travaillent dans le domaine du cancer».

Mieux, chaque wilaya sera dotée d'un accélérateur dès 2026, a-t-il promis.

En outre, M. Saihi n'a pas manqué de saluer les efforts du groupe Saïdal qui a réussi à gagner le pari en «fournissant des médicaments 100% algériens au profit des malades du cancer». Dans son allocution prononcée en présence du ministre de la Production pharmaceutique, Ouacim Kouidri, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji et du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, le ministre a déclaré que l'installation de 22 sous-commissions coïncide avec la célébration de la Journée mondiale de lutte contre

le cancer et du premier anniversaire de l'installation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Après avoir salué l'installation de ces commissions devant contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le cancer, il a souligné l'importance de la sensibilisation et de la mobilisation dans le domaine de la lutte contre le cancer, annonçant l'organisation d'une semaine de sensibilisation sur cette maladie dans la wilaya de Tipaza, du 16 au 20 février.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a estimé que cet événement marque le besoin urgent de coopération et de synergie entre les ministères concernés et les différentes instances en vue d'améliorer les soins de santé et de fournir les traitements appropriés aux patients atteints de cancer à travers des stratégies efficaces et une action continue. Il a souligné que l'Algérie a placé parmi ses priorités la disponibilité des traitements nécessaires au service de la santé du citoyen, rappelant qu'elle a lancé plusieurs projets pour la production locale de médicaments contre le cancer, en vue de réaliser l'autosuffisance dans ce domaine.

Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, a indiqué que ces commissions sont chargées de préparer les assises nationales qui se tiendront en mai prochain et qui auront à élaborer une stratégie nationale de prise en charge, de prévention et de lutte contre le cancer pour la période 2025-2035. Il a souligné que cette stratégie repose sur cinq axes : la prévention, le dépistage précoce, le diagnostic précoce, la prise en charge thérapeutique des patients, l'amélioration du parcours des patients atteints de cancer ainsi que la recherche scientifique sur cette maladie et la réintégration sociale des patients guéris, insistant sur l'«importance primordiale» de la prévention de cette maladie afin de réduire le nombre de décès.

Synthèse : Ali.C

PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX

Appel à doter les CAC d'accélérateurs

Le professeur Asma Karboua, Cheffe de service d'oncologie au Centre Pierre et Marie Curie d'Alger (CPMC), a indiqué, hier lors de son passage à l'émission « L'Invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne à l'occasion de la Journée mondiale du cancer, que «le cancer du sein est le plus fréquent chez les femmes en Algérie, tandis que le cancer colo-rectal fait ravage chez les hommes, suivis de celui de la prostate, des poumons et de la Thyroïde». Il a précisé que l'augmentation du cancer du sein chez la femme est «exponen-

tuelle» passant de 9 000 nouveaux cas/an à 14 000/an puis à 51 000 nouveaux cas par an.

Elle a souligné que le Cancer, tous genres confondus, «constitue un fardeau de par son incidence, par la mortalité et par le coût de la prise en charge». Pour pallier à cette incidence qui ne cesse d'augmenter, elle propose de privilégier la lutte contre les facteurs à risque qu'en désigne par la prévention primaire. Etant donné que cette prévention primaire peut ne pas exister, il y a alors lieu d'aller vers la prévention secondaire qui est le dépistage, a-t-elle suggéré.

Concernant la prise en charge, Pr Karboua a énuméré 20 centres anti cancer (CAC) de prise en charge qui viennent, selon elle, soulager le CPMC qui regorge de monde et ont allégé un peu les files d'attente et assurer en quelque sorte l'équité des soins entre les régions où les patients reçoivent les mêmes traitements oncologiques. Elle a toutefois regretté que l'unité de partie seulement de ces CAC est opérationnelle, appellant à l'ouverture du reste afin que ces CAC puissent venir en aide à une

population de malades qui s'aggrave. «Les CAC ne prodiguent pas que les soins classiques tels la chimiothérapie et la radiothérapie, mais assurent aussi la thérapie ciblée, l'hormonothérapie et récemment l'immunothérapie» a-t-elle expliqué. Son souhait est que les CAC reçoivent de nouveaux accélérateurs comme ceux reçus par le CPMC afin que les délais d'attente puissent être rétrécis et diminuer la charge sur les accélérateurs en fonction puisse être diminuée.

Source : Radio algérienne

EDUCATION NATIONALE

Les augmentations des salaires interviennent en Avril prochain

Le ministère de l'Éducation a publié les détails de l'application des dispositions du décret exécutif n° 25-54 daté du 21 janvier 2025, qui contient le statut particulier des fonctionnaires du secteur. Cette opération est destinée à cinq catégories de fonctionnaires, réparties sur quatre étapes. Ils bénéficieront de l'intégration dans des grades supérieurs sous certaines conditions. Le processus se terminera par la remise des décisions d'intégration aux concernés avant le 15 mars prochain, afin que les augmentations résultant de ces intégrations soient appliquées dès avril.

Les services Saâdoui ont envoyé une circulaire (n° 66) en date du 2 février aux directeurs régionaux, détaillant l'application du statut particulier des fonctionnaires des corps spécifiques du secteur.

Cette circulaire vise à garantir "une application correcte, uniforme et cohérente" des dispositions du statut particulier des fonctionnaires des corps du secteur de l'éducation, notamment les dispositions transitoires concernant les opérations d'intégration.

Dans ce cadre, le ministère a établi une série de mesures spécifiques via le système informatique du secteur, réparties sur quatre étapes principales, à commencer par les modalités d'intégration et de reclassement. Il a été donné de prendre les mesures nécessaires "avec précision et soin", en établissant la liste des fonctionnaires du secteur et leurs informations jusqu'au 31 décembre 2024.

Les responsables locaux doivent soumettre ces listes à l'approbation des services de contrôle budgétaire avant le 6 février 2025, pour les wilayas qui n'ont pas encore validé leurs listes. Il est précisé que les dispositions d'intégration dans les grades prévus s'appliquent à tous les fonctionnaires sans exception.

La tutelle a insisté sur la nécessité de veiller à ce que le dossier numérique corresponde au dossier papier des fonctionnaires concernés, conformément à l'article 41 du décret exécutif n° 25-54, afin de garantir que l'opération d'intégration soit réalisée avec précision via le système informatique du secteur.

Le ministère de l'Éducation a également demandé d'établir une liste des fonctionnaires en situation légale de base. Il s'agit des cas de service, de détachement hors cadre, de mise en disponibilité, de service national ou de congé sans solde pour création d'entreprise jusqu'au 31 décembre 2024, à l'initiative des responsables des ressources humaines des directions de l'éducation via leurs comptes sur la plateforme numérique du ministère, avec une date limite fixée au 5 février 2025.

Les informations des fonctionnaires doivent être vérifiées par les chefs des bureaux des ressources humaines via leurs comptes sur la plateforme numérique entre le 17 et le 20 février 2025. Ensuite, les responsables des services des ressources humaines devront vérifier les listes via leurs comptes sur la plateforme numérique entre le 20 et le 25 février 2025.

En ce qui concerne les conditions d'intégration dans certains grades, le statut particulier des fonctionnaires de l'éducation prévoit que l'intégration dans certains grades dépend de deux critères : la possession du diplôme requis et la preuve d'une ancienneté déterminée, calculée jusqu'au 31 décembre 2024.

Les fonctionnaires doivent soumettre leurs di-



plômes requis dans le cadre de la nouvelle législation, soit électroniquement, soit dans leur établissement de travail, avant le 16 février 2025, selon les cas.

Les enseignants, titulaires de diplômes leur donnant droit à l'intégration dans un des grades prévus par le décret exécutif n° 25-54, doivent télécharger ces diplômes sur la plateforme numérique dédiée, et vérifier la validité de leurs informations entre le 3 et le 16 février 2025.

Les responsables des ressources humaines, les chefs de bureaux et les gestionnaires des services devront vérifier les diplômes téléchargés par les enseignants et s'assurer qu'ils correspondent aux diplômes requis, et ce avant le 25 février 2025.

Les fonctionnaires des autres grades doivent contacter les inspecteurs et les directeurs des établissements éducatifs afin de soumettre les diplômes détenus par les fonctionnaires des autres grades du secteur à la direction compétente avant le 16 février, en s'assurant de communiquer à tous les fonctionnaires par tous les moyens disponibles.

Quatre conditions pour bénéficier de la promotion dans les grades

La circulaire précise que l'opération de promotion dans les grades se fait en quatre étapes. Le ministère a ordonné à ses responsables régionaux de veiller à la promotion de tous les fonctionnaires dans les grades "dans les plus brefs délais", conformément aux modalités de promotion prévues par le décret exécutif n° 08-315 du 11 octobre 2008, en fonction de l'ancienneté acquise par les fonctionnaires concernés jusqu'au 31 décembre 2024.

Les fonctionnaires doivent soumettre leurs di-

Ensuite, les décisions collectives d'intégration seront préparées et soumises aux services de contrôle budgétaire pour approbation, dès que le budget 2025 sera exécuté, entre le 25 février et le 2 mars 2025, après approbation par le contrôleur budgétaire. Le ministère a annoncé que l'effet des décisions d'intégration des fonctionnaires prendra effet à partir du 1er janvier 2025. D'autres décisions collectives seront préparées pour intégrer les fonctionnaires dans des grades supérieurs une fois qu'ils auront terminé leur période de formation prévue par le décret. Ces décisions d'intégration entreront en vigueur à la date du procès-verbal de fin de formation, conformément à l'article 60 du décret exécutif n° 25-54 du 21 janvier 2025.

Une fois les décisions collectives d'intégration validées par les services de contrôle budgétaire, les responsables des ressources humaines devront confirmer l'intégration en enregistrant le numéro et la date de l'approbation. Ils devront ensuite extraire, signer, tamponner et remettre une copie des décisions d'intégration aux fonctionnaires concernés avant le 15 mars 2025. Le système informatique mettra à jour la situation professionnelle des fonctionnaires concernés et les informera de leur grade d'intégration. Les copies des décisions d'intégration seront également envoyées aux services de gestion des dépenses des ressources humaines pour assurer leur prise en charge financière dès avril 2025. Enfin, concernant la gestion des effectifs financiers, le ministère a précisé que les opérations d'intégration se feront par le transfert automatique des postes occupés par les fonctionnaires concernés.

Synthèse : R.N

COOPÉRATION

Le ministre bosnien de l'Energie en visite de travail en Algérie

Le ministre de l'Energie, des Mines et de l'Industrie de Bosnie-Herzégovine, Vedran Lakić effectue, à partir d'hier, une visite de travail de trois jours en Algérie, afin d'examiner les opportunités de renforcement de la coopération et du partenariat dans le domaine énergétique, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et Energies renouvelables. Cette visite, qui intervient à l'invitation du ministre d'Etat, ministre

de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, s'inscrit dans le cadre du renforcement des perspectives de coopération bilatérale entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, des hydrocarbures et des énergies renouvelables, notamment l'électricité, l'énergie solaire photovoltaïque et les infrastructures connexes, en sus de la recherche, de l'exploration, de l'exploitation et de la transformation

des ressources minières. Elle traduit également la volonté commune de l'Algérie et de la Bosnie-Herzégovine d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération économique et de développer les relations bilatérales dans des domaines d'intérêt commun, ajoute le communiqué. Au cours de cette visite, le ministre bosnien, accompagné par une délégation de l'entreprise nationale bosnienne d'électricité "Energoinvest", aura une série de

rencontres avec le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables et les responsables des groupes Sonatrach, Sonelgaz et Sonarem.

De plus, la délégation bosnienne effectuera des visites sur le terrain à plusieurs installations énergétiques afin de s'enquérir des capacités et de l'expertise algériennes dans ce domaine, précise la même source.

R.N

EMPLOI DES TITULAIRES DE DOCTORAT

Contrats de trois ans à 60 000 DZD par mois

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a défini de nouveaux critères pour l'emploi des titulaires de doctorat non permanents dans les centres de recherche scientifique et de développement technologique des universités. L'arrêté n° 007, daté du 3 février 2025, précise que l'emploi des titulaires de doctorat non permanents se fait par le biais de contrats de travail de trois ans, avec des affectations dans des entités de recherche scientifique et de développement technologique, telles que les laboratoires et les centres de recherche.

L'embauche des titulaires de doctorat non permanents repose sur un ensemble de critères définis par l'article 5 de l'arrêté, qui prend en compte les résultats des activités de recherche réalisées par le candidat, la pertinence du sujet de la thèse par rapport à la nature de l'activité de recherche envisagée, ainsi que les résultats de l'entretien avec un comité spécialisé désigné par l'entité de recherche concernée. Le dossier de candidature comprend plusieurs documents que le candidat doit soumettre, à savoir : un résumé du curriculum vitae, une copie du diplôme de doctorat ou un diplôme équivalent, un document attestant de la situation légale vis-à-vis du service national pour les hommes, et les données des activités de recherche réalisées par le candidat. Les candidatures doivent être soumises exclusivement via la plateforme numérique dédiée à cet effet, et aucune candidature en dehors de cette plateforme ne sera acceptée.

Le Ministère a chargé le directeur général de la Recherche scientifique et du Développement technologique, ainsi que les responsables des entités de recherche scientifique et de développement technologique, de mettre en œuvre les procédures relatives à ce dispositif.

L'arrêté sera publié dans le bulletin officiel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le Ministère a souligné la nécessité pour les établissements universitaires de publier toutes les opportunités de recherche scientifique et de développement technologique disponibles, y compris le nombre de postes vacants, les contrats de travail disponibles, les spécialités scientifiques requises, ainsi que les éléments du dossier de candidature. Dans le cadre du renforcement du système contractuel pour les titulaires de doctorat non permanents, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a adopté ce système selon le document n° 21-128, daté du 30 décembre 2024, publié au Journal officiel.

Le gouvernement a annoncé, mi-janvier dernier, l'ouverture des contrats aux titulaires de doctorat non permanents pour travailler dans des institutions publiques à caractère scientifique, culturel et professionnel, ainsi que dans des établissements à caractère scientifique et technologique.

Conformément à ce système, les titulaires de doctorat sont employés pour une période de trois ans, renouvelable, dans des institutions de recherche publiques menant des activités de recherche scientifique et de développement technologique. L'institution de recherche doit définir les axes des projets de recherche, leurs objectifs, ainsi que les critères d'évaluation, les délais d'exécution, la langue de travail, le programme de travail annuel et le calendrier précisés dans le contrat de travail.

Le salaire mensuel est fixé à 60 000 DZD, dont 40 000 DZD seront versés mensuellement au chercheur, tandis que le montant restant (20 000 DZD) sera payé tous les trois mois, en fonction de l'évaluation.

Ma.B

MINES

Tafer prend part
à Cape Town
à l'exposition
"Mining INDABA"

La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karama Tafer, prend part, à Cape Town (Afrique du Sud), aux activités de l'exposition "Mining INDABA", l'un des plus grands rassemblements internationaux dédiés au secteur minier au niveau africain, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Elle participe à cet événement qui constitue une plateforme importante pour l'échange d'expertises et la présentation des récentes innovations et techniques de pointe utilisées dans l'industrie minière, à la tête d'une délégation officielle composée de cadres du ministère, de représentants du Groupe SONAREM et de l'Agence du Service géologique de l'Algérie (ASGA), a précisé le communiqué. La Secrétaire d'Etat participera également aux travaux du "Dialogue Afrique-Corée du Sud sur les minéraux critiques", prévu mardi en marge de cet événement international, et qui portera sur les questions stratégiques relatives au développement des industries minières et au renforcement de la coopération entre les pays africains et la Corée du sud dans ce domaine. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique du secteur des mines en Algérie, visant à promouvoir l'industrie minière, à capter les investissements et à consolider la coopération régionale, notamment avec les pays africains, selon le ministère. Elle vise également à valoriser les ressources naturelles et les richesses minières, et à exploiter le potentiel important qui recèle le continent, selon une vision commune qui sert les intérêts communs et la complémentarité économique, ajoute la même source.

R.E

AGRICULTURE

La France veut
restreindre l'accès
des produits importés
du Maroc

Une proposition de loi visant à restreindre l'accès des produits agricoles importés notamment du Maroc, jugés non-conformes aux normes de l'Hexagone, sera bientôt discutée à l'Assemblée française sur fond de discorde concernant les accords commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne (UE), selon des médias locaux. Alors que la droite française veut durcir l'accès des produits agricoles importés en France sous prétexte de concurrence déloyale, le député LR Antoine Vermorel-Marques a déposé, le 3 décembre dernier, une proposition de loi qui sera discutée, le 6 février, à l'Assemblée française, a indiqué la source, précisant que le texte vise à "interdire l'importation de produits agricoles non autorisés en France".

L'auteur du texte s'est plaint de "l'injustice" qui subiraient les agriculteurs français face aux produits importés ne respectant pas les normes françaises. Allusion faite à la loi EGALIM qui interdit la vente de produits agricoles ou de denrées alimentaires qui ne sont pas autorisés à la production ou à la vente en France". "Cependant, cette interdiction ne concerne que la vente, et non l'importation", a rappelé le député au préambule de la proposition de loi. Ce dernier veut appliquer la loi EGALIM sur les produits importés, en l'occurrence ceux en provenance du Maroc jugés non-conformes aux normes de l'Hexagone. Ce qui pourrait, selon le député, compenser 10 milliards d'euros de manque à gagner pour les agriculteurs français.

R.E

PRODUCTION ET EXPORTATION D'HYDROGÈNE VERT

Des experts prédisent un rôle pivot pour l'Algérie

L'Europe qui prévoit d'investir 320 milliards de dollars d'ici 2030 pour produire 10 millions de tonnes pour développer l'hydrogène vert, mise sur la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) pour satisfaire ses besoins en cette énergie propre, ce qui conforte la place de l'Algérie en tant que fournisseur, eu égard à ses grandes capacités de production ainsi que de la facilité de l'exportation via les hydrogénoducs.

Des académiciens et experts en énergie ont affirmé, lundi à Alger, que les capacités importantes dont dispose l'Algérie en matière de production et d'exportation de l'hydrogène vert lui permettent de jouer un rôle pivot sur le plan international à l'avenir, notamment face à la forte demande européenne sur cette source d'énergie. Ces propos ont été tenus lors de la 3e édition de la Conférence sur l'avenir de l'énergie, organisée par "Auxilium Energy and Entrepreneurship Company", avec le concours de Sonatrach, de l'Algérien Energy Company (AEC), et du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREEFE), en sus de plusieurs entreprises. Les participants ont unanimement souligné que les ressources énergétiques de l'Algérie lui permettent de jouer un rôle stratégique dans le développement d'une économie hydrogène compétitive, relevant à ce titre la nécessité de réduire les coûts de production en investissant dans la recherche et en soutenant les start-ups afin de développer des solutions à même de réduire les coûts et d'améliorer la compétitivité sur les marchés internationaux. La conférence a également été l'occasion de souligner l'importance de drainer des investissements étrangers et de renforcer la coopération entre les centres de recherche et d'industrie en Algérie pour optimiser l'exploitation des énergies renouvelables et se mettre au diapason des dernières avancées technologiques en la matière.

A cet égard, le directeur de l'hydrogène et des énergies alternatives au CEREEFE, Rabah Sellami, a présenté la stratégie algérienne de transition énergétique, notamment en ce qui concerne la production d'hydrogène vert, qui, selon lui, pourrait contribuer à accélérer le processus de transition énergétique dans le pays. Mettant en avant les efforts déployés par plusieurs pays en vue de développer l'hydrogène vert, notamment en Europe qui prévoit d'investir 320 milliards de dollars d'ici 2030 pour produire 10 millions de tonnes, tout en ayant besoin d'en importer la même quantité, M. Sellami a souligné que l'Algérie dispose de toutes les capacités lui permettant de produire cette énergie propre et répondre à une partie substantielle de la demande européenne. Il a, à ce propos, indiqué que l'Europe mise



sur la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) pour satisfaire ses besoins en termes d'hydrogène vert, ce qui conforte la place de l'Algérie en tant que fournisseur, eu égard à ses grandes capacités de production ainsi que de la facilité de l'exportation via les hydrogénoducs. De son côté, le professeur à l'université de Teesside (Royaume-Uni), Michael Short, a mis en évidence les capacités de l'Algérie en matière de production d'hydrogène vert et d'énergies renouvelables en général, appelant à recourir à des méthodes efficaces pour l'exploitation des sources d'énergie renouvelable. Il également mis en exergue l'importance de développer les moyens de stockage de l'énergie et de créer une complémentarité entre les différentes sources d'énergie nouvelle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et garantir la sécurité énergétique. A ce titre, il a mis en avant l'importance d'encourager l'opération de décarbonisation et de développement des techniques d'hydrogène, à travers le lancement d'initiatives de recherche et d'innovation industrielle, en vue d'aider les sociétés à surmonter les défis techniques inhérents à la décarbonation et à la production de

l'énergie propre. Quant au consultant en énergie, Chouaib Bouteamine, il a souligné l'importance de réduire l'empreinte carbone, à travers la technique de séquestration et de stockage de carbone, se félicitant des projets de Sonatrach de réduction de l'empreinte carbone. Concernant le développement de l'innovation, le chef du projet de recherche et de développement à Sonatrach, Badreddine Boutaghriout, a souligné dans son intervention que la recherche et le développement basés sur un modèle pratique constituaient un catalyseur pour la réalisation de la transformation numérique, saluant les efforts consentis par le groupe pour développer les produits et les nouvelles techniques. Quant à l'architecte et homme d'affaires, Mohamed Taher Gueraïria, il a présenté quelques méthodes de réalisation de business model flexibles dans l'industrie de l'énergie, à travers l'intégration de l'innovation et de la durabilité, soulignant à ce titre que le recours aux techniques émergentes, comme l'intelligence artificielle (IA) dans les stratégies d'affaires permet de élaborer des stratégies souples et prospectives.

Synthèse : S.A.K

ANESRIF

Achèvement le raccordement de trois silos de céréales au réseau ferroviaire

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a achevé le raccordement, au réseau ferroviaire, national, de trois silos de céréales en béton sur les sept prévus et compte lancer le raccordement de 30 silos supplémentaires, dans le cadre de ses efforts visant à augmenter les capacités de stockage et de transport des céréales, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, le chargé de la communication à l'ANESRIF, Abdelkader Mazar. Il a précisé que le projet de raccordement des sept silos de céréales relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAC) au réseau ferroviaire enregistre des "avancées significatives", avec l'achèvement des travaux de raccordement des silos d'El Khroub (Constantine), de Bazouz (Jijel) et de Bouchegouf (Guelma). Afin de parachever ce programme, les travaux de raccordement se poursuivent pour le silo de céréales de Oued Tlelat (Oran), tandis que les travaux de raccordement des silos d'Ahmer El Ain (Tipasa) et de Telghema (Milia) seront "bientôt" lancés, a fait savoir M. Mazar, ajoutant que le projet de raccordement du silo d'Aïn Tallout

(Tlemcen) était, quant à lui, en phase d'étude. L'ANESRIF compte, en outre, lancer des projets pour le raccordement, au réseau ferroviaire, de 30 autres silos relevant de l'OAC, ce qui permettra d'augmenter les capacités de stockage et de transport des céréales, a-t-il poursuivi. L'Agence entend également lancer une série de projets pour le raccordement des dépôts de carburant à Bourached (Aïn Defla) sur 15 km, à Djella sur 14 km et à Benzireg (Béchar). Il sera également procédé au lancement des travaux de raccordement des cimenteries relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) à Ain El Kebira (Sétif), Sigu (Oum El Bouaghi) et Béchar. Ces projets viennent s'ajouter aux projets stratégiques réalisés ces dernières années par l'ANESRIF, ayant permis le raccordement de plusieurs zones industrielles, usines et centres régionaux de stockage des céréales et du carburant, a indiqué M. Mazar, précisant que ces projets avaient permis à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) de transporter plus de 6 millions de tonnes de marchandises en 2024, soit une augmentation de 12% par rapport à 2023.

R.E



CONSTANTINE

Vers la plantation de plus de 102.000 arbres fruitiers



Un total de 102.640 arbres fruitiers sera planté à travers différentes communes de la wilaya de Constantine au titre de l'année 2025, a-t-on appris lundi auprès de la direction de wilaya des services agricoles (DSA). Selon M. Mabrouk Grandi, ingénieur agronome auprès de cette direction, ce projet, qui s'étend sur une superficie de 500 hectares, est ins-

crit dans le cadre du programme national de plantation d'arbres fruitiers. Il comprend des oliviers des variétés "Chemlal" et "Sigoise", ainsi que des figuiers, des amandiers et des caroubiers. Le même responsable a précisé que le financement de cette opération sera prélevé sur le budget de la wilaya, soulignant l'importance de cette initiative pour soutenir le secteur

agricole et développer la culture des arbres fruitiers, qui ne nécessitent pas une terre de haute qualité, contribuant ainsi à la valorisation des terres en friche et à l'augmentation de la production de fruits. Dans le même contexte, M. Fouad Meziache, chef de la subdivision agricole de la commune de Constantine, a indiqué que ces arbres, une fois entrés en production,

offriront un revenu supplémentaire aux agriculteurs, en plus de leur rôle dans la protection des surfaces agricoles contre l'érosion et le ruissellement. Les responsables du projet espèrent que cette opération contribuera à renforcer la production agricole locale et à soutenir le développement durable du secteur agricole dans la wilaya de Constantine.

BECHAR

Plus de 70 logements publics locatifs attribués à Abadla

Une tranche de 74 logements de type public locatif (LPL) a été attribuée à leurs bénéficiaires dans la commune d'Abadla, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de la wilaya de Bechar. La remise des clefs aux bénéficiaires s'est déroulée après la finalisation des procédures administratives et financières d'usage, a-t-on précisé.

Toujours dans la commune d'Abadla (88 km au Sud de Bechar), une opération d'attribution similaire avait auparavant concerné les bénéficiaires de 130 LPL et de 330 aides à l'habitat rural, a-t-on ajouté. L'OPGI a annoncé, en outre, le lancement récemment d'un appel d'offres national pour la réalisation d'un autre quota des 700 LPL à travers sept collectivités de la wilaya, sur un programme de 1.000 unités de même type dont a bénéficié la wilaya durant l'exercice 2024. Ce quota de logements, avec réalisation des voies et réseaux divers (eau, assainissement, électricité, gaz, téléphonie), comprend également des locaux commerciaux, selon la même source.

TIARET

Caravane de solidarité au profit des personnes âgées et aux besoins spécifiques

Une caravane de solidarité a été lancée, lundi dans la wilaya de Tiaret, pour la distribution d'équipements médicaux et la prise en charge sanitaire des personnes âgées et des personnes aux besoins spécifiques résidant dans les zones reculées. Le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS), Ramzi Tiouri a indiqué à l'APS, en marge du lancement de cette caravane supervisée par le wali de Tiaret, Saïd Khalil, que "les équipes des cellules de proximité de solidarité, ainsi que les cadres de la direction procéderont à la distribution d'équipements médicaux divers pour aider les personnes en situation de handicap et les personnes âgées à domicile, en plus de leur prise en charge sanitaire". Il a précisé que 67 personnes, parmi lesquelles des personnes aux besoins spécifiques, des personnes âgées à titre d'autonomie, bénéficieront, selon leurs besoins, de fauteuils roulants classiques et électriques, ainsi que de fauteuils spécifiques destinés aux personnes souffrant d'un handicap moteur d'origine neurologique.

Des prothèses auditives, ainsi que des matelas, des couvertures sanitaires, des vêtements et d'autres aides seront également distribués, a-t-il ajouté. A cette occasion, le wali a affirmé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de solidarité menée par l'Etat en faveur des catégories vulnérables, notamment en cette période hivernale.

Par ailleurs, parallèlement à cette action solidaire, des organismes compétents prennent également en charge les personnes sans abri en leur fournissant des repas et un hébergement dans des centres spécialisés. Le DASS de Tiaret a, d'autre part, indiqué que "les 42 communes de la wilaya de Tiaret ont finalisé l'établissement des listes des bénéficiaires de l'allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan, qui sera versée dans leurs comptes postaux dans les prochains jours".

TIZI-OUZOU

La BDL à la rencontre des investisseurs et des autorités locales

Une rencontre promotionnelle de l'opération d'ouverture du capital social de la Banque de développement local (BDL) et l'introduction de ses actions à la Bourse d'Alger, a été organisée lundi à Tizi-Ouzou, en présence d'acteurs économiques et des autorités locales, ainsi que de cadres du secteur financier.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation lancée par la banque à travers des rencontres de proximité organisée dans plusieurs wilayas du pays sur l'ouverture de son capital et les modalités de souscription.

Le Directeur général de la BDL, Youcef Lalmas, a souligné lors de son intervention que cette ouverture du capital social s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics qui recommandent des réformes structurelles dans le secteur de la finance, conformément à la loi sur la monnaie et le crédit, ainsi que la loi de finances pour l'année 2025. Des recommandations qui s'articulent, a-t-il expliqué, autour de la modernisation, l'innovation et la bonne gouvernance dans le but du renforcement et d'un soutien plus actif au développement économique du pays. Une séance débat a été organisée lors de cette rencontre pour permettre aux présents d'exposer leurs interrogations afin de mieux leur expliquer les modalités et les avantages de cette opération.

La BDL a lancé, le 20 janvier dernier, à travers quelque 1.300 agences commerciales implantées au niveau du territoire national, une opération d'ouverture de son capital social à travers une souscription en Bourse avec l'émission de 44,2 millions de nouvelles actions pour souscription, au prix unitaire de



1.400 DA.

L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 20 février prochain, vise à lever un montant total de 61,88 milliards de DA, dont 44,2 milliards de DA au titre de l'augmentation de capital, et une prime d'émission de 17,68 milliards de DA, ce qui permettra à terme, de porter le capital social de la BDL de 103,2 milliards de DA à 147,4 milliards de DA.

L'offre concerne toutes les catégories (personnes physiques et morales, et investisseurs professionnels), la souscription étant disponible au niveau de l'ensemble des agences commerciales ou à travers les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) agréés.

Les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) chargés de la vente des actions

seront représentés au niveau des six (6) banques publiques, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep - Banque), la Banque de Développement Local (BDL), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), et la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), en plus de la Société Générale Algérie (SGA), et des sociétés "Tell Markets" et "Invest Market".

Les actions mises en vente, représentant 30% du capital de la Banque, sont réparties comme suit: 17,68 millions d'actions réservés aux personnes physiques de nationalité algérienne résidentes (soit 40% du total des actions mises en vente), 13,26 millions d'actions aux investis-

seurs professionnels (30%) et 13,26 millions d'actions aux personnes morales de droit algérien (30%), le seuil minimal d'achat ayant été fixé à 10 actions.

Les participants à cette opération "bénéfieront d'une garantie financière et d'un dividende annuel atteignant les 13% outre une quote-part de 4,75% des bénéfices de la banque pour 2024 sachant que l'opération de souscription s'effectue début 2025, selon de précédentes déclarations du Directeur général de la BDL, Youcef Lalmas, qui a affirmé que "ces bénéfices seront exonérés d'impôts pour une période de cinq ans".

Le 4 décembre 2024, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a donné son accord pour l'ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30%, en vue de son introduction en Bourse d'Alger. La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a, de son côté, validé la notice d'information concernant l'offre publique de vente, lors d'une réunion tenue à la fin du même mois.

Cette opération d'ouverture du capital de la BDL via la bourse est, pour rappel, la deuxième du genre concernant une banque publique après celle du Crédit populaire d'Algérie (CPA) intervenue en 2024.

AIN DEFLA

1.125 exploitations agricoles concernées par l'enquête post-censitaire du RGA 2024

Au total, 1.125 exploitations agricoles de la wilaya d'Ain Defla sont concernées par l'enquête post-censitaire du Recensement général de l'agriculture (RGA) 2024, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Les exploitations agricoles concernées par l'enquête post-censitaire du RGA 2024 débutée le 26 janvier dernier pour une période de 15 jours, sont réparties sur 5 zones à travers la wilaya, a indiqué à l'APS, la

cheffe de service des statistiques agricoles et des comptes économiques à la DSA, Asma Nasri. Ces zones d'intervention faisant l'objet de l'enquête post-censitaire se trouvent dans les communes de Boumedfaa, Djelida, Bathia, El Amra et El Abadia, a détaillé la même responsable qui assure également le contrôle de l'opération. Pour la réussite de l'opération, Mme Nasri a indiqué que les services agricoles ont mobilisé 15 agents recenseurs et 3 contrôleurs chargés de

vérifier la fiabilité et l'exhaustivité des données qui ont été recueillies lors du RGA 2024. Ainsi, elle a assuré qu'au 8e jour de l'opération, l'enquête avance à "un bon rythme", soulignant que les autorités de la wilaya ont mis à leur disposition toutes les conditions nécessaires en vue de réussir l'enquête post-censitaire. Mme Nasri a noté que pas moins de 30.000 exploitations agricoles ont été recensées par la DSA à l'issue du RGA 2024 dans la wilaya d'Ain Defla.

ANGLETERRE

Chelsea renverse West Ham (2-1) et prend la 4^e place

Chelsea a renversé West Ham (2-1) et repris des couleurs au cœur d'un hiver décevant, lundi à Stamford Bridge, une victoire qui permet aux "Blues" de remonter à la quatrième place après 24 journées. Les Londoniens avaient perdu trois de leurs six derniers matches en Premier League, autant que durant leurs 32 précédents, avant d'accueillir une équipe de West Ham en difficulté cette saison. L'entraîneur Enzo Maresca a décidé lundi de titulariser le gardien danois Filip Jrgensen plutôt que l'habitué titulaire Robert Sanchez, décevant ces derniers temps. Mais c'est le défenseur Levi Colwill qui s'est mis à la faute, avec une passe en retrait mal ajustée qu'a interceptée le capitaine de West Ham, Jarrod Bowen, buteur pour son retour après un mois d'absence (42e, 0-1).

Alphonse Areola a protégé l'avantage acquis avec une belle envergure sur un coup franc direct de Cole Palmer qui partait sous la barre transversale (45e+1). Mais le gardien français s'est incliné deux fois en seconde période, sans que sa responsabilité ne soit engagée.

R.S

ALLEMAGNE

Batshuayi quitte Galatasaray pour l'Eintracht Francfort

L'attaquant belge Michy Batshuayi, en manque de temps de jeu à Galatasaray, s'est engagé avec l'Eintracht Francfort jusqu'en 2027, ont annoncé lundi les deux clubs. Le montant du transfert s'élève à 3 millions d'euros, selon Galatasaray. Le Belge de 31 ans s'était engagé en juillet dernier avec le double champion de Turquie en titre, devant le premier joueur étranger à avoir porté les maillots de Besiktas, Fenerbahçe et Galatasaray, les trois grandes écuries stambouliotes. Auteur de 27 buts en 56 sélections avec la sélection belge, Batshuayi avait auparavant joué pour l'Olympique de Marseille et Chelsea, et avait déjà goûté à la Bundesliga lors d'un prêt au Borussia Dortmund en 2018.

R.S

FOOT/ LIGUE EUROPÉE

L'UEFA lève la menace d'exclusion de l'OL en C3

Exclu à titre conservatoire de la Ligue Europa en décembre par l'instance de contrôle financier de l'UEFA, Lyon a finalement été maintenu en C3 après avoir fait constater l'amélioration de ses comptes selon un communiqué de l'instance européenne révélé lundi soir par le quotidien L'Equipe. "En décembre 2024, la Première chambre de Club Financial Control Body (CFCB) avait constaté que les états financiers 2024 de l'Olympique lyonnais ne respectaient pas le principe fondamental de la continuité d'exploitation", indique ce communiqué. "Par conséquent, la première chambre du CFCB avait décidé d'exclure l'OL des compétitions de clubs UEFA 2024-2025 sauf si le club soumettait avant le 30 janvier 2025, lesdits états financiers accompagnés d'une opinion d'audit sans réserve de ses auditeurs, c'est-à-dire sans mention de réserve, d'opinion défavorable ou qualifiée, concernant la continuité d'exploitation", a poursuivi l'UEFA.

"L'Olympique lyonnais a pris les mesures nécessaires et a respecté la condition imposée dans le délai imparti. En conséquence, la première chambre de la CFCB a décidé que la disqualification conditionnelle ne serait pas appliquée". Dans un communiqué publié lundi soir, l'OL "se félicite de la décision de l'UEFA qui a finalement analysé votre situation financière y compris les opinions des agences de notation de crédit indépendantes et confirmé notre participation à la Ligue Europa". L'OL est directement qualifié pour les 8e de finale de la cette épreuve après s'être classé 6e de la phase de ligue.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'attaquant du PSG Marco Asensio prêté à Aston Villa

L'attaquant espagnol Marco Asensio, très peu utilisé au Paris Saint-Germain, a été prêté pour le reste de la saison à Aston Villa, ont annoncé les deux clubs lundi au dernier jour du mercato d'hiver. L'international de 29 ans n'entrant pas dans les plans de l'entraîneur parisien Luis Enrique, qui ne l'a fait jouer qu'une vingtaine de minutes depuis début décembre. Il est le troisième joueur prêté par le PSG cet hiver après le défenseur Milan Skriniar (Fenerbahçe) et l'attaquant Randal Kolo Muani (Juventus Turin). Aston Villa, 8e de Premier League et directement qualifié pour

les huitièmes de finale de la Ligue des champions, a été un des clubs anglais les plus actifs durant cette fenêtre de transferts, notamment dans le secteur offensif. L'équipe de Birmingham, dirigée par Unai Emery, a recruté Donyell Malen en provenance du Borussia Dortmund et s'est fait prêter Marcus Rashford, devenu indésirable à Manchester United. Dans le sens des départs, Jaden Philogene a rejoint Ipswich et Jhon Duran est parti à Al-Nassr, en Arabie saoudite. Asensio a rejoint le PSG à l'été 2023 en provenance de Real Madrid. Avec le club champion de

France, il a totalisé 47 apparitions, 7 buts et 11 passes décisives. "A l'aise sur l'aile comme dans un rôle de milieu offensif, il s'est également illustré sur la scène internationale, aidant l'Espagne à remporter la Ligue des nations de l'UEFA en 2023", a mis en avant Aston Villa.

L'international algérien Ismaïl Bennacer rejoint l'OM
L'OM a annoncé lundi soir la signature de l'international algérien Ismaïl Bennacer, milieu de terrain de l'AC Milan. Formé à Arles-Avignon, Bennacer (27

ans) a joué à Arsenal (un seul match) et à Tours avant de se révéler au plus haut niveau en Italie, à Empoli puis à l'AC Milan, où il évolue depuis 2019. L'international algérien est la quatrième recrue du mercato hivernal de l'OM après le défenseur central Luiz Felipe, le latéral polyvalent Amar Dedic et l'attaquant Amine Gouiri. Bennacer qui est milieu de terrain de l'AC Milan depuis 2019, a porté le maillot de l'équipe nationale algérienne à 51 reprises.

R.S

ITALIE

La Lazio bat Cagliari 2-1 et repasse devant la Juventus à la 4^e place

La Lazio Rome a délogé la Juventus Turin de la 4^e place du Championnat d'Italie à la faveur de sa victoire à Cagliari (2-1) lundi en clôture de la 23^e journée du Championnat d'Italie.



La Lazio s'est imposée grâce à des buts de Mattia Zaccagni (41e) et de Taty Castellanos (64e) et totalise désormais 42 points, soit deux de plus que la Juve, qui s'était emparée provisoirement de la 4^e place la veille après son succès face à Empoli (4-1).

La quatrième place, la dernière pour l'instant qualificative pour la Ligue des champions, est également convoitée par la Fiorentina (6e, 39 pts) et Bologne (7e, 37 pts). De son côté, Cagliari s'est rapproché de la zone dangereuse. Le club sardes est 17e avec un point d'avance sur le premier relégable, Parme (20 pts).

La Juventus renforce encore sa défense avec l'Anglais Kelly

La Juventus Turin a recruté lundi un troisième défenseur au cours du mois de janvier avec l'Anglais Lloyd Kelly, en provenance de Newcastle sous la forme d'un prêt avec obligation d'achat. La Juve précise dans un com-

muniqué qu'elle devra débourser à l'issue du prêt 14,5 millions d'euros, avec des primes d'objectifs pouvant atteindre 6,5 millions d'euros, pour le défenseur central de 26 ans.

L'ancien international Espoirs anglais compte 14 apparitions sous le maillot de Newcastle, qu'il avait rejoint en juillet dernier en provenance de Bournemouth. Durant ce mercato hivernal, la Juve, 4e du Championnat d'Italie avec 14 points de retard sur le leader Naples, a également recruté l'international français Randal Kolo Muani, prêté par le Paris SG, et a profondément remanié sa défense en ré-signant le contrat de son ancien capitaine Danilo et en faisant venir deux jeunes Portugais (Renato Veiga prêté par Chelsea, Alberto Costa en provenance de Vitória Guimaraes pour 14 M EUR).

Naples se tourne vers Okafor pour remplacer Kvaratskhelia
Naples, leader du Championnat

d'Italie, a recruté l'attaquant international suisse Noah Okafor en provenance de l'AC Milan pour remplacer son buteur géorgien Kvicha Kvaratskhelia, parti au PSG pour 70 millions d'euros, a annoncé lundi son président. "Bienvenu Noah", a écrit sur son compte X le président et propriétaire du Napoli, Aurelio De Laurentiis. "Le Napoli annonce avoir signé un prêt avec option d'achat avec l'AC Milan pour Noah Okafor", a précisé le club dans un communiqué.

Naples, en tête de la Serie A avec trois points d'avance sur l'Inter, avait initialement approché l'international allemand Karim Adeyemi (Borussia Dortmund), puis le Français Allan Saint-Maximin, sous contrat avec Fenerbahçe, mais ces transferts n'ont pas pu être finalisés. Okafor, 24 ans, a marqué un but cette saison en onze matches de championnat avec l'AC Milan, son club depuis juillet 2023.

R.S

FOOT/ MERCATO D'HIVER

Cinq internationaux algériens ont changé d'air

Cinq internationaux algériens de football ont profité de la période des transferts d'hiver, clôturée dans les plus grands championnats européens dans la nuit de lundi à mardi, pour changer d'air et relancer leurs carrières.

À près une première partie de saison mitigée sous les couleurs du CR Belouizdad, l'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale, Islam Slimani, a décidé de retourner en Europe, en s'engageant pour un prêt jusqu'à la fin de la saison avec le club belge de KV Westerlo.

Après onze années d'exil en Europe, le retour de Slimani au Chabab n'a pas été réussi, puisque l'enfant d'Aïn Benian a joué 11 matchs, toutes compétitions confondues, pour 3 buts marqués. Slimani (36 ans) effectue donc son retour en championnat belge, lui qui avait découvert la "Jupiler Pro League" en 2023, d'abord sous les couleurs du RSC Anderlecht (16 apparitions/ 9 buts), puis en 2024 avec le KV Malines (13 apparitions/ 3 buts).

De son côté, le milieu offensif de l'Olympique Lyon (France) Saïd Benrahma, a été prêté au club saoudien de Neom SC (Div.2) jusqu'au 30 juin prochain. Ce prêt s'accompagne d'une option d'achat obligatoire en cas de montée du club saoudien en première division à l'issue de la saison, d'un montant de 12 millions d'euros, auquel pourra s'ajouter un montant maximum de 3 millions d'euros de bonus.

Arrivé à Lyon en février 2024 à titre de prêt, en provenance de West Ham (Angleterre) jusqu'à la fin du précédent exercice, Benrahma (29 ans) décide ainsi d'emboîter le pas à plusieurs autres joueurs qui ont rejoint l'Arabie saoudite, un pays qui a attiré plusieurs stars mondiales à l'image du Portugais Cristiano Ronaldo (Al-Nasr), et son compatriote et coéquipier en sélection Riyad Mahrez (Al-Ahli).

Le joueur qui a fait l'essentiel de sa carrière en France, compte amorcer un nouveau défi en Arabie saoudite, lui qui a joué 22 matchs avec le club lyonnais en phase aller, toutes compétitions confondues (3 buts).



**GOUIRI ET BENNACER
ENSEMBLE À MARSEILLE**

Le coup d'éclat de ce mercato d'hiver a été réalisé par l'actuel dauphin du championnat français : l'Olympique de Marseille, qui a engagé deux internationaux algériens coup sur coup : l'attaquant Amine Gouiri (Stade rennais) et le milieu de terrain Ismaël Bennacer (AC Milan). Si Gouiri (24 ans) a signé un contrat jusqu'en juin 2029, Bennacer (27 ans) a rejoint la Cannebière sous forme de prêt avec option d'achat.

Le prêt est assorti d'une option d'achat estimée à 12 millions d'euros, avec 3 millions d'euros de bonus potentiels.

Bennacer signe ainsi son retour en France, sept ans et demi après son départ en Italie, pour rejoindre d'abord Empoli (2017-2019) puis l'AC Milan (2019-2025). À l'image de Slimani, l'attaquant Andy Delort a décidé de retourner en Europe, après une courte expérience avec le champion d'Algérie en titre le MC Alger (14 apparitions/ 3 buts). Le

joueur de 33 ans (15 sélections/ 2 buts) a rejoint Montpellier HSC en prêt jusqu'à la fin de la saison, avec option d'achat. Il s'agit du deuxième passage de Delort avec le club de l'Hérault après un premier d'une durée de trois saisons (2018-2021).

Enfin, le milieu de terrain Ahmed Kendifoui, a été transféré définitivement à Ceramica Cleopatra (Div.1 égyptienne de football), après avoir évolué à titre de prêt, pendant une saison et demie, en provenance de l'autre club égyptien d'Al-Ahly SC. Kendifoui (25 ans) avait rejoint le club caïreto en janvier 2023 pour un contrat de quatre ans et demi, en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1/ Algérie). En raison de la concurrence au sein de l'effectif d'Al-Ahly SC, l'enfant de Ghriss (Mascara) a été prêté pour une saison à Ceramica Cleopatra, pour avoir plus de temps de jeu, d'autant qu'il n'entrait pas dans les plans de l'entraîneur suisse d'Al-Ahly SC, Marcel Koller.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 13E J) USMA-USMK Les "Rouge et Noir" visent le podium

L'USM Alger, dos au mur, abordera la réception de l'USM Khencela, mercredi au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00) à huis clos, avec l'intention de renouer avec la victoire et boucler la première partie de la saison sur une bonne note, à l'occasion de la mise à jour de la 13e journée de la Ligue 1 Mobilis de football.

En manque d'inspiration lors des trois derniers matchs avec une défaite et deux nuls, l'USMA (6e, 22 pts), est appelée à sortir le grand jeu pour reprendre confiance face à une équipe de l'USMK (8e, 20 pts), qui reste sur une élimination en 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie, en déplacement face à la JS Saoura (2-1, a.p.). Une victoire permettra au club algérois de monter sur le podium, dans ce qui sera le dernier match pour l'entraîneur tunisien Nabil Maâloul, sur le banc du club de Soustara.

De plus en plus contesté, depuis la défaite (3-0) concédée dans le "big derby" face au MC Alger, Maâloul devrait céder sa place à l'ancien entraîneur brésilien du CR Belouizdad Marcos Paqueta, pressenti pour reprendre la barre technique de l'USMA. De son côté, l'USMK, dirigé par Chérif Hadjari, abordera ce déplacement avec l'intention de revenir avec un bon résultat, et rejoindre la première partie du tableau.

Cette rencontre devait se jouer initialement au stade du 5-juillet, avant d'être délocalisée au stade de Baraki, de nouveau opérationnel après plus de trois mois et demi de fermeture, pour notamment le renouvellement de sa pelouse. Il s'agit du dernier match de mise à jour du calendrier du championnat, avant la reprise de la Ligue 1, prévue les 11 et 12 février, avec le déroulement de la 16e journée.

R.S

FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE (MISE À JOUR/ 1/32ES DE FINALE)

O.Akbou - CSC, pour le dernier ticket qualificatif aux 1/16es

Les deux pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis de football : l'Olympique Akbou et le CS Constantine, s'affronteront mercredi au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (15h00), pour disputer le dernier billet qualificatif aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, à l'occasion de la mise à jour des 1/32es de finale de l'épreuve populaire.

Dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur français Denis Lavagne, la formation d'Akbou, qui reste sur un nul concédé samedi à domicile, en championnat face à l'USM Alger (0-0), sera face à un sérieux client, demi-finaliste de la précédente édition de "Dame Coupe". Les gars d'Akbou devront réaliser le match parfait pour espérer passer l'écueil du CSC, auteur d'une victoire convaincante jeudi dernier, en déplacement face au CR Belouizdad (2-0), en match de mise à jour du championnat. Si le CSC bénéficiera de la faveur des pronostics, il n'en demeure pas moins que l'O. Akbou, compte jouer son va-tout devant son public, et créer une nouvelle surprise dans cette compétition, comme l'a déjà fait l'USM El-Harrach (Ligue 2) et la JS Hai Djabel (inter-régions), qui ont éliminé les deux clubs de l'élite, respectivement la JS Kabylie (1-0), et le Paradou AC (2-2, aux t.a.b : 4-3), ou encore le RC Kouba (L2) qui a sorti la JS Saoura (2-1). Le vainqueur de cette confrontation recevra aux 1/16es de finale le petit poucet de la compétition, le MJ Arzew (Régionale 1), en match prévu le dimanche 9 février à 18h00.

R.S

LIBRE ACCÈS

LIBRE ACCÈS

Ahmed Kharchi élu président

À Ahmed Kharchi, seul candidat, a été élu président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) pour le mandat olympique (2024-2028), lors de l'assemblée générale élective, qui s'est déroulée mardi à l'hôtel New Dey (Alger). M. Kharchi a obtenu 32 voix sur les 32 qui ont été prononcées lors de cette AGE de la LNFA.

Le nouveau président de la LNFA succède à Ali Malek qui a dirigé cette instance depuis sa création en 2011. Âgé de 47 ans, Kharchi occupait le poste de président de la Ligue de wilaya de football de Laghouat avant son élection en septembre 2023 comme membre du bureau fédéral de la FAF sur la

liste de Walid Saadi. Deux mois après il a été désigné comme président par intérim de la LNFA. L'assemblée générale de la LNFA a également élu les quatre membres du bureau exécutif de l'instance qui accompagneront le président durant son mandat olympique, le cinquième étant un membre supplémentaire. "Je vous remercie tous pour la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant à la présidence de la LNFA, ce qui me motivera à déployer davantage d'efforts au service du football algérien", a déclaré M. Kharchi après avoir reçu la confiance des membres de l'instance. "Je vous assure que je m'emploierai, avec les membres du bureau exécutif, à

travailler avec toutes les parties prenantes pour donner le meilleur à travers une bonne et rationnelle gestion du championnat et à écouter et communiquer les différentes préoccupations des équipes aux autorités compétentes afin de contribuer à trouver des solutions pour les équipes de la Ligue 2", a-t-il affirmé. "Nous veillerons à la bonne organisation du championnat de Ligue 2 en coordination avec les tra-voirs publics. Nous allons le vailler ensemble pour servir football et le porter haut", a souligné le nouveau président de 2024, le budget prévisionnel 2025, ainsi que la commission électorale.

R.S

d'arbitrage restent une partie intégrante du jeu". Pour rappel, la présidence de la LNFA était assurée par un comité provisoire dirigé par Ahmed Kharchi, depuis le 10 novembre 2023, suite à la décision du bureau fédéral de la FAF de suspendre l'organe de direction de la LNFA, présidé par Ali Malek pour "Violation des lois et règlements en vigueur".

Les membres de l'Assemblée générale de la LNFA, tenue en session ordinaire, ont adopté mardi dernier à l'unanimité, les bilans moral et financier de 2024, le budget prévisionnel 2025, ainsi que la commission électorale.

R.S

EST DE LA RD CONGO

L'OMS redoute que les violences alimentent des flambées épidémiques

Organisation mondiale de la santé (OMS) a exprimé lundi ses inquiétudes concernant d'éventuelles flambées épidémiques, notamment le Mpox, dans le Nord-Kivu de la République démocratique du Congo (RDC), en raison de la dégradation de la situation sécuritaire. "Beaucoup ont fui les centres de traitement de Goma et Nyiragongo. Les activités de réponse à la variola doivent reprendre de toute urgence", a relevé l'agence suisse. Lundi, l'OMS s'est dit inquiète des risques de propagation de la maladie, d'autant que 128 malades se sont évadés des sites d'isolement. "Bien que le nombre de cas signalés se soit stabilisé en RDC, la dégradation de la situation sécuritaire a conduit de nombreux patients à quitter les centres de traitement, augmentant ainsi les risques de transmission", averti à l'ouverture de la 156e session du Conseil exécutif de l'OMS, le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, relevant que près 70.000 personnes ont été vaccinées dans le monde, principalement en RDC. Avec 14.530 cas confirmés, dont 43 décès, la RDC reste le pays le plus touché par la maladie. En Afrique, du 1er janvier 2024 au 19 janvier 2025, plus moins de 20.345 cas ont été confirmés de mpox, dont 64 décès, selon un décompte effectué le 28 janvier dernier. Selon l'OMS, plus de 20.000 cas suspects de mpox ont été signalés dans le Nord et le Sud-Kivu depuis 2024, dont plus de 6.000 au cours des six dernières semaines.

IMPORTATIONS MEXICAINES DES ETATS-UNIS

Suspension pour un mois des tarifs douaniers

Les Etats-Unis ont décidé de suspendre pour un mois leur taxe à 25% sur les importations mexicaines, a indiqué lundi la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum après une conversation avec son homologue américain. "Les tarifs douaniers sont suspendus pour un mois à partir de maintenant", a annoncé la présidente mexicaine sur les réseaux sociaux. Le président américain avait annoncé samedi l'instauration de tarifs douaniers à 25% sur les importations de ses deux voisins, le Canada et le Mexique, partenaire des Etats-Unis au sein du traité de libre-échange d'Amérique du nord. Donald Trump les accuse de "laxisme dans la lutte contre le trafic de drogue et l'immigration clandestine vers les Etats-Unis". "Le Mexique renforcera la frontière nord (avec les Etats-Unis) avec 10.000 éléments de la Garde nationale de manière immédiate, pour éviter le trafic de drogues du Mexique vers les Etats-Unis, en particulier le fentanyl", a ajouté Mme Sheinbaum. De leur côté, "les Etats-Unis s'engagent à travailler pour éviter le trafic d'armes" vers le Mexique, a-t-elle précisé. "Nous avons eu une bonne conversation avec le président Trump avec beaucoup de respect envers nos relations et la souveraineté", s'est félicitée la présidente qui avait lancé un appel au dialogue samedi au président américain. Le Mexique est le premier partenaire commercial mondial des Etats-Unis, destination de 83% de ses exportations (automobiles, pièces détachées, produits agricoles). Les tarifs douaniers risquent de nuire à la compétitivité de l'Amérique du nord, d'augmenter les prix pour les consommateurs américains et menacent des millions d'emplois, a fait valoir Mexico.

SOUDAN

67 morts dans un bombardement de forces paramilitaires

Au moins 67 personnes ont été tuées dimanche dans un bombardement d'artillerie mené par les Forces de soutien rapide (RSF) sur la ville d'El Fasher, capitale de l'Etat du Darfour du Nord situé dans l'ouest du Soudan, ont annoncé lundi les Forces armées soudanaises (SAF). "Parmi les victimes figuraient 30 femmes, 17 enfants et 20 hommes", a fait savoir la 6e division d'infanterie dans un communiqué, identifiant toutes les victimes comme des civils. Des affrontements ont éclaté dimanche et lundi entre les SAF et les RSF dans la partie est d'El Fasher, et les SAF ont détruit plusieurs véhicules de combat des RSF. Les affrontements armés entre SAF et RSF ont marqué récemment une escalade sur trois fronts, dont la capitale de Khartoum, l'Etat d'Al-Jazirah dans le centre du Soudan, et les alentours de la ville d'El Fasher dans l'ouest du Soudan. Selon des té-



moins, les Forces armées soudanaises ont lancé lundi des frappes aériennes ciblant la zone sud de Khartoum contrôlée par les RSF. Les SAF ont connu récemment des progrès importants dans l'Etat de Khartoum, avan-

çant ses opérations dans la ville de Bahri et capturant plusieurs zones. Toutefois, les RSF conservent un bastion majeur dans cette ville la zone du Nil Oriental. Le Soudan est enlisé depuis la mi-avril 2023 dans un conflit dévasta-

teur entre SAF et RSF, conflit qui a fait au moins 29.683 morts et plus de 15 millions de déplacés, que ce soit à l'intérieur du pays ou à l'extérieur, selon les derniers chiffres en date des organisations internationales.

CISJORDANIE

Deux soldats sionistes tués et huit blessés dans une attaque

Deux soldats israéliens ont été tués et huit autres blessés, hier matin, dans une attaque contre un poste de contrôle militaire sioniste dans la région du nord de la vallée du Jourdain, au nord-est de la Cisjordanie occupée.



L'armée sioniste a annoncé la mort de deux de ses soldats dans cette attaque, selon la chaîne israélienne 13. Elle a précisé dans un communiqué que "le sergent-chef Ofer Yung (39 ans), commandant d'une unité dans la brigade de réserve 8211 de la division Ephraïm, a été tué dans l'attaque". L'armée a également indiqué qu'un autre soldat avait été tué, mais son nom n'a pas été divulgué à ce stade.

L'armée a ajouté qu'un soldat de réserve avait été gravement blessé et que six autres soldats de réserve avaient été légèrement blessés. La radio de l'armée israélienne a rapporté que huit soldats avaient été blessés dans l'attaque, dont deux dans un état grave, à la suite de l'attaque contre le poste de contrôle militaire "Tayseer" dans la vallée du Jourdain, au nord-est de la Cisjordanie.

De son côté, le mouvement de résistance palestinien Hamas a salué, hier, l'attaque contre le poste de contrôle israélien dans

le nord de la Cisjordanie, affirmant que "les crimes de l'occupation et son agression contre le nord de la Cisjordanie occupée ne resteront pas impunis". Dans un communiqué publié par l'agence de presse "Shiab" sur son compte de la plateforme "X", le Hamas a déclaré : "Nous félicitons l'attaque à la fusillade héroïque et de qualité menée par un combattant palestinien, qui a ciblé le poste de contrôle militaire Tayseer à l'est de Tubas".

Le Hamas a ajouté que "les crimes continus de l'occupation contre notre peuple palestinien en Cisjordanie et dans ses camps à Jénine, Tulkarem et Tubas ne déculpabiliseront pas la détermination de notre peuple et de sa résistance", soulignant que "cette opération contre un poste militaire de l'armée de l'occupation confirme la détermination de notre jeunesse insurrectionnelle et de notre résistance héroïque en Cisjordanie à poursuivre la voie de la résistance et à repousser l'agression sioniste

fasciste". Le Hamas a souligné que "tous les projets criminels de l'ennemi sioniste, ses tentatives de soumettre notre peuple palestinien, de briser sa volonté de résistance, ou de l'expulser de sa terre et de ses foyers, se briseront face à la volonté et au courage de ce peuple et de sa résistance héroïque, ainsi qu'à la résistance de ses jeunes libres et fiers".

Le Hamas a salué le "jihad et la résistance de notre jeunesse en Cisjordanie occupée", appelant "les masses de notre peuple assiégé à intensifier les affrontements avec l'occupation et ses colons, à défier son armée criminelle et ses mesures de sécurité et militaires, en soutien à notre terre, à nos sanctuaires, et pour confirmer notre droit à la liberté et à la création de notre État indépendant, avec pour capitale Jérusalem".

Pour le quinzième jour consécutif, l'armée d'occupation israélienne mène des attaques contre le gouvernorat de Jénine, son camp de réfugiés et ses

villes, dans le nord de la Cisjordanie occupée, poursuivant le siège du camp, fermant ses accès, détruisant ses infrastructures et intensifiant ses affrontements avec les combattants palestiniens à l'intérieur. Les attaques israéliennes se sont également intensifiées dans les gouvernorats de Tubas et de Qalqilia (au nord). Depuis le 21 janvier dernier, l'agression israélienne contre Jénine, son camp et ses villes a fait 25 martyrs palestiniens, dont deux enfants, plus de 50 blessés, et environ 3 000 personnes ont été déplacées vers les villages voisins. Plus de 100 maisons ont été détruites dans le camp (d'environ 20 000 habitants) et d'autres ont été incendiées, selon des données palestiniennes.

Les attaques israéliennes en Cisjordanie ont fait, depuis le 7 octobre 2023, 905 martyrs palestiniens, environ 7 000 blessés et 14 300 arrestations, selon des données officielles palestiniennes.

R.I

CONSEIL DE SÉCURITÉ

La consolidation du cessez-le-feu au centre des priorités en février

Le président du Conseil de sécurité de l'ONU pour le mois de février courant, l'ambassadeur de la Chine auprès des Nations Unies, Fu Cong, a fait savoir que la consolidation du cessez-le-feu à Gaza et le renforcement de l'aide humanitaire en direction de l'enclave palestinienne seront au centre des priorités du Conseil au cours de ce mois."

La situation à Gaza reste fragile et le Conseil de sécurité doit garantir la pleine mise en œuvre de l'accord de

cessez-le-feu et un accès sans entrave à l'aide humanitaire", a indiqué lundi M. Kong lors d'une conférence de presse à New York, relayée par l'agence de presse Wafa. Il a, dans ce sens, mis l'accent particulièrement sur l'attention que le Conseil de sécurité devra accorder à l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), désormais en pleine difficulté. "Nous devons relever les défis auxquels l'UNRWA est confrontée", a-t-il souligné en substance.

Dans le même ordre d'idées, le président du Conseil de sécurité a fustigé l'énième escalade des agressions sionistes en Cisjordanie occupée. "Nous avons enregistré avec une profonde inquiétude les informations faisant état de l'agression de l'armée sioniste lancée ces dernières heures contre des civils palestiniens à Jénine", a-t-il dit, notant que le Conseil envisage de tenir une réunion pour aborder cette question.

LAZZARINI

Accuser « les employés de l'UNRWA nuit à la vie des gens »

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a réaffirmé que les accusations de participation présumée de certains employés de l'UNRWA à l'opération menée par la résistance palestinienne le 7 octobre, "sont sans fondement" et "nuisent à la vie des gens". L'UNRWA compte 13 000 employés à Ghaza. Ils se consacrent à servir leurs communautés. Les étiqueter en porter des accusations sans fondement contre eux nuit à la vie des gens", a écrit M. Lazzarini dans un message publié lundi soir sur les réseaux sociaux. "En janvier 2024, j'ai reçu des informations verbales sur la participation présumée de 12 membres du personnel de l'UNRWA", à l'opération "Déluge d'al-Aqsa", lancée le 7 octobre par la résistance palestinienne contre l'occupant sioniste, a rappelé le patron de l'agence. Et de poursuivre : "Des allégations supplémentaires ont été formulées deux mois plus tard à propos de 7 autres membres du personnel" de l'agence. Si ces allégations, a-t-il encore dit, étaient confirmées, cela constituerait "une trahison envers les valeurs de l'ONU et envers les réfugiés palestiniens".

Le patron de l'UNRWA a tenu, cependant, à rappeler que le secrétaire général de l'ONU a lancé une enquête du Bureau des services de contrôle interne (BSCI), la plus haute instance d'enquête du système des Nations unies, "qui n'a pas permis de confirmer les allégations" relatives à l'UNRWA. "Bien que les preuves n'aient pas été corroborées au authentifiées, j'ai décidé de résilier les contrats des employés (concernés par l'enquête) dans l'intérêt de l'agence", a-t-il assuré. Et de conclure : "Mes décisions protègent les intérêts de l'Agence et des communautés que nous aidons, en particulier à Ghaza".

NÉGOCIATIONS AUTOEUR D'UN CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Début des contacts concernant la deuxième phase de l'accord

Le porte-parole du mouvement Hamas, Abdel Latif al-Qanoua, a annoncé aujourd'hui, hier, le début des contacts et des négociations concernant la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, soulignant que le mouvement palestinien "est actuellement préoccupé par l'hébergement, l'aide humanitaire et la reconstruction pour le peuple palestinien dans la bande de Gaza". Al-Qanoua a déclaré, dans un communiqué via la chaîne Telegram du mouvement, que "l'hébergement et l'aide humanitaire sont des questions humanitaires urgentes qui ne supportent aucune manipulation ni procrastination de la part de l'occupation sioniste".

Plus tôt dans la journée, le bureau du Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu a annoncé que ce dernier avait rencontré, lors de sa visite à Washington, le conseiller à la sécurité nationale américain Mike Walter et l'envoyé spécial du président américain au Moyen-Orient, Steve Witkoff. Le bureau a qualifié la rencontre de positive et amicale, précisant qu'à la suite de cette réunion, une délégation de l'entité sioniste se prépare à se rendre à Doha, la capitale du Qatar, à la fin de la semaine pour discuter des détails techniques liés à la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu à Gaza.

R.I

SALON DE L'INVESTISSEMENT VIOLET POUR L'INDUSTRIE ET L'ENTREPRENEURIAT CINÉMATOGRAPHIQUE

34 films sélectionnés

Les meilleurs projets et concepts cinématographiques des jeunes de différentes wilayas d'Algérie dans le domaine de la créativité et de l'investissement, ont été présentés, lundi, au Palais de la Culture, Moudi-Zakaria, à Alger.

Sous le slogan, "Le cinéma entre préservation du patrimoine et diversité économique", les travaux du Salon National de l'Investissement violet pour l'industrie et l'entrepreneuriat cinématographique, visent à présenter les meilleurs projets et concepts cinématographiques sélectionnés lors des forums nationaux et régionaux organisés en 2024 dans le cadre du projet national "Maison de l'investissement violet pour l'industrie et l'entrepreneuriat cinématographique", lancé pour le développement de la contribution des Startups dans le secteur du 7e Art.

Lors de ce salon les jeunes ont rencontré des représentants d'institutions et d'organismes affiliés au ministère de la Culture et des Arts, ou spécialisés dans le domaine de l'investissement et du



prêt, à qui, ils ont présenté leurs projets cinématographiques, domiciliés chez des startups, des clubs ou association de cinéma, à l'instar de, "Gens du cinéma" de Timimoun, "Cinéma dell'Arte" de Sidi Bel Abbès ou encore "Lumières" d'Alger. La présentation des projets cinématographiques s'est également déroulée devant les responsables, du Centre

national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), de l'Institut national supérieur du cinéma (INSC) de Koléa, de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), et du Fonds algérien des Startups (ASF).

A l'issue de ce salon, 34 films cinématographiques, conçus par des jeunes, entre courts métrages de fiction,

courts métrages documentaires et films d'animation, ont été sélectionnés par un jury spécialisé qui a travaillé durant l'année écoulée dans différents wilayas, offrant à ces jeunes porteurs de projets, la possibilité d'un accompagnement et d'une assistance technique et artistique pour la réalisation de leurs œuvres.

R.C

CLÔTURE DES JOURNÉES NATIONALES DU DUODRAMA À SAÏDA

La pièce "Asderfef" rafle le Grand Prix

La coopérative théâtrale "Machahu" de Tizi Ouzou, a remporté le Grand prix (L'Aigle d'Or) de la première édition des Journées nationales du Duodrame, à Saïda, pour son spectacle "Asderfef". La pièce de théâtre "Asderfef" (Tâtonnement), écrite en tamazight d'après une adaptation de l'œuvre "Les chaises" d'Eugène Ionesco, mise en scène par Sadek Yousfi, a décroché deux autres distinctions, il s'agit du prix de la meilleure interprétation masculine attribué à Ouzou Rahmouni (ex-æquo), et

celui de la meilleure interprétation féminine remporté par Fariza Chemakh. Produite en 2022, "Asderfef" a été plusieurs fois primée notamment au festival du théâtre professionnel de Guelma et au festival national du théâtre d'expression amazighe de Batna.

Servi par deux comédiens, ce spectacle raconte en une heure l'histoire d'un couple du troisième âge qui mène une vie monotone, passant leur temps à ressasser des souvenirs de jeunesse. Pour briser l'ennui et éviter de mourir de lassitude, le vieux mari et sa femme se racontent des histoires et reproduisent les mêmes gestes dans un quotidien immuable, rythmé par l'alternance du jour et de la nuit. Pour donner du sens à leur vie, le vieillard, artiste marginalisé et incompris dans sa société, décide de délivrer un message universel avant de mourir, devant un auditoire composé de grandes personnalités.

L'autre grande gagnante de la soirée accueillie au Théâtre Régional Sirat Boumediene, a été la coopérative culturelle Chorale de Sidi Bel Abbès,



qui s'est distinguée avec son spectacle "El Hallouf" en remportant trois prix : meilleure interprétation masculine pour Ahmed Sahli, meilleur texte et meilleure mise en scène pour Ahmed Ben Khal.

A l'issue de la compétition, le jury, présidé par l'universitaire Abdelkrim Benaiissa et composé de la comédienne Sara Reziga ainsi que du metteur en scène et comédien Mohamed Frikhadi, a formulé plusieurs recommandations pour améliorer les prochaines éditions. Il a suggéré d'allonger la durée des Journées à cinq ou six jours

et d'établir un cadre précis pour la durée des représentations qui devront se situer entre 50 et 75 minutes. Il a également proposé d'ajouter un prix récompensant la meilleure scénographie et d'accorder une attention particulière à la formation des comédiens, après avoir constaté certaines lacunes dans l'interprétation et la construction des personnages.

Le jury a aussi relevé une faiblesse dans la qualité dramatique des textes et recommandé une meilleure sélection des œuvres à produire.

N.H

Juliette Binoche présidente du jury du 78e Festival de Cannes

Le Festival de Cannes a choisi l'un des visages les plus connus du cinéma dans le monde et une personnalité engagée, l'actrice Juliette Binoche, pour présider le jury de sa 78e édition, du 13 au 24 mai. L'actrice de 60 ans succède à la réalisatrice de "Barbie", Greta Gerwig, présidente l'an dernier. Cette dernière avait décerné la

Palme d'or au film américain "Anora" de Sean Baker. Pour la deuxième fois dans l'histoire du festival, deux artistes féminines se transmettront ce prestigieux flambeau de la présidence du jury. Le précédent remontait aux années 1960, quand l'icône du cinéma italien Sophia Loren avait succédé à Olivia de Havilland (Autant en emporte le

"Dog Man" prend la tête du Box-office américain devant Jack Quaid

Un nouveau film d'animation prend les commandes du box-office US. Dog Man produit par Universal et DreamWorks Animation (sortie française le 9 avril prochain) arrive en tête du box-office US ce week-end avec un score surprenant de 36 millions de dollars. Soit le meilleur démarrage de janvier 2025. L'histoire se déroulant dans l'univers de Capitain Slip domine le classement devant Companion, thriller de science-fiction satirique, qui réalise aussi un bon démarrage. Le film de Warner Bros. et New Line s'offre une belle 2e place avec 9,5 millions de dollars provenant de 3 285 cinémas américain. Porté par de belles critiques, Companion cumule déjà 15 millions de dollars dans le monde. La fable macabre avec Jack Quaid de The Boys in the Bed, et Sophie Thatcher de Yellowjackets, a coûté seulement 10 millions de dollars à produire et sera donc un petit succès pour le studio. Après 7 semaines, Mufasa : Le Roi Lion reste sur le podium du box-office US, avec 6,1 millions de dollars ce week-end pour faire passer son total à 230 millions de dollars en Amérique du Nord et 653 millions de dollars dans le monde. Assez loin quand même du premier Roi Lion en live, au-dessus du milliard (en 2018). Enfin, on peut noter que Mel Gibson a vite dégringolé dans ce box-office US. Après avoir réalisé un bon démarrage la semaine passée, Vol à haut risque a amorcé rapidement sa descente. Il est désormais 5e du classement. Le film totalise 20 millions outre-Atlantique pour le moment.

AFP

Le Festival du Film de Berlin : L'Egyptien Ahmed Shawky nommé président du jury des critiques

La Fédération Internationale des Critiques de Cinéma (FIPRESCI) a nommé le critique de cinéma égyptien Ahmed Shawky président du jury des critiques du 75e Festival international du film de Berlin, qui se déroulera du 13 au 23 février 2025. Shawky présidera le plus grand jury annuel du FIPRESCI, composé de 12 critiques internationaux chargés d'évaluer les films des différentes sections du festival. En plus de présider ce jury, il siégera également au jury de la compétition internationale aux côtés des critiques Maja Körberka de Pologne et Francisco Romero Pezo de Chili. Figure éminente de l'industrie cinématographique, Shawky a précédemment occupé le poste de directeur artistique du Festival international du film du Caire et a contribué de manière significative à de grandes publications sur le cinéma. Son travail considérable en tant qu'écrivain, chercheur et programmeur de festivals a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du discours cinématographique contemporain dans la région. Il a participé à la programmation de festivals de cinéma tels que ceux du Caire, de Malmö et de Mumbai. Il a également été membre du jury de nombreux festivals internationaux, notamment ceux de Locarno, de Shanghai, d'Eurasie, de Transylvanie, de Macao, de Sofia, d'Oran et de Taïpeh. En 2022, il a été président du jury FIPRESCI au Festival de Cannes. En plus de son travail dans les festivals, Shawky est l'auteur de huit livres sur le cinéma égyptien et a collaboré avec plusieurs festivals de cinéma, dont El Gouna, Le Caire et Malmö. Il est également responsable du développement au Moyen-Orient pour la plateforme de streaming "VIU" et publie régulièrement des articles sur le cinéma et l'industrie du divertissement.

N.C

vent). Juliette Binoche est l'une des rares à avoir réussi le triplé: primée à Cannes pour Copie conforme de l'Iranien Abbas Kiarostami, mais aussi à la Mostra de Venise et à la Berlinale. Elle fait également partie à avoir décroché un Oscar, en 1997 et dans un second rôle, pour Le Patient anglais.

N.C

ITÉLÉ

TF1 Elsbeth



Une inconnue est retrouvée étranglée dans le lit de Gemma Nelson. Les soupçons se portent sur Ivy Benson, son ancienne colocataire à l'université, tyannisée à l'époque par Gemma.

6ter La légende de Zorro



Joaquin, le fils de Don Alejandro de la Vega - alias Zorro - et de son épouse Elena, a aujourd'hui 10 ans et ignore tout de l'identité secrète de son père.

france-2 Bénie soit Sixtine



Quand la jeune dame fait la connaissance de l'enthousiaste Pierre-Louis, au mariage de sa meilleure amie, son cœur chavire. Mais bientôt, la jeune fille va découvrir un univers qui lui était inconnu.

Chérie 25 Castle



Alors qu'il a été viré de son poste au commissariat de Gates il y a trois mois, Castle a trouvé un moyen de s'immiscer dans une nouvelle enquête.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

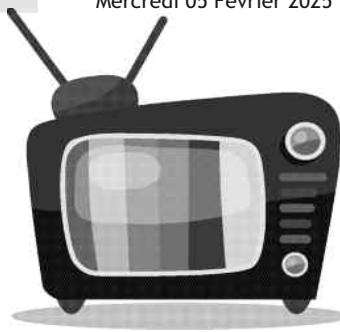
Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

VISION



C 8 Mongeville



En vacances en Grèce, Mongeville assiste à la mort de Léa, 24 ans, étudiante en communication. Son corps a été retrouvé dans la piscine avec, à proximité, des somnifères et de l'alcool.

C STAR Gentlemen cambrioleurs



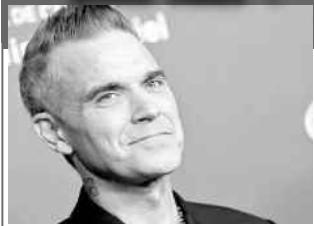
Alors qu'il coulait une retraite paisible et quelques lingots d'or, Brian Reader, ex-cambrioleur de haut vol, voit sa vie s'effondrer quand sa compagne meurt des suites d'une longue maladie.

TF1 SERIES FILMS La vengeance dans la peau



Traqué par la CIA et souffrant d'amnésie partielle, Jason Bourne, un agent secret au passé de machine à tuer, décide de contacter un journaliste, Simon Ross.

**Robbie Williams
brise un record
historique grâce
à la BO du film
"Better Man" !**



A lors que le film rencontre un succès timide dans le monde, la BO de "Better Man" démarre numéro un des ventes au Royaume-Uni. Ce qui permet à la superstar anglaise d'égaliser un record historique des Beatles.

Depuis ses débuts mouvementés en solo au milieu des années 90, Robbie Williams s'est imposé comme l'un des chanteurs les plus populaires sur le sol britannique. Et les chiffres sont là pour le prouver : 20 millions d'albums vendus au Royaume-Uni, 14 disques numéros un (un record pour un artiste solo !) et 375.000 spectateurs rassemblés à Knebworth lors de trois concerts en 2003. C'est tout simplement le plus gros événement dans l'histoire de la musique anglaise devant Oasis ! Des chiffres fous qui auraient dû porter l'intense "Better Man", le biopic sur le chanteur où il est incarné à l'écran par un singe en images de synthèses. Malheureusement et malgré d'excellentes critiques, le film ne rencontre pas le succès escompté.

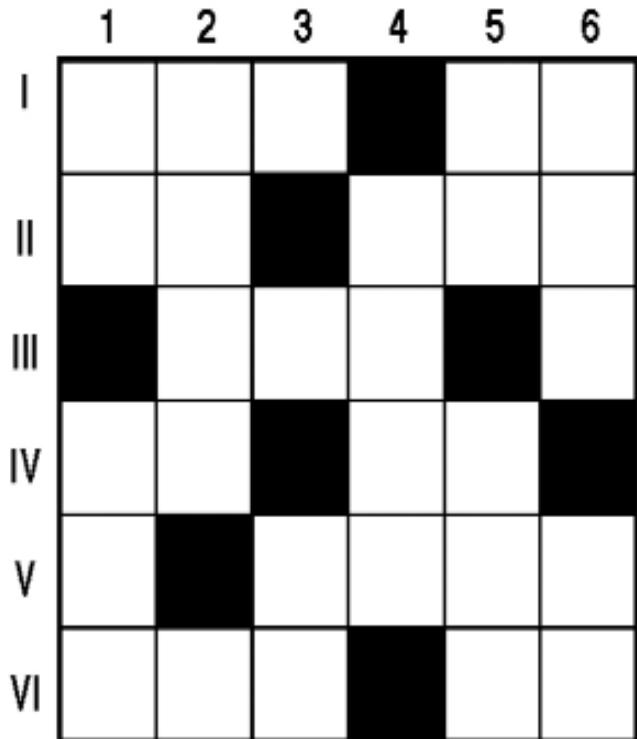
Forcément, la musique de Robbie Williams continue d'être plébiscitée. En effet, la BO de "Better Man", dans laquelle la popstar revisite ses grands tubes comme "Rock DJ", "Feel" ou "Angels" pour les besoins du film, vient d'entrer directement numéro un des ventes au Royaume-Uni. La bande-son s'écoule à 43.200 exemplaires dont un nombre impressionnant de 21.300 cassettes ! Jamais ce format n'avait été autant plébiscité depuis... l'album "Come On Over" de Shania Twain en 1999. Ainsi, il s'agit du 15ème numéro un de Robbie Williams chez nos voisins britanniques.

L'interprète de "Candy" étend donc son record d'artiste solo et égale désormais celui, historique, des Beatles ! Si son prochain disque atteint la pole position, il détiendra donc le record absolu de l'histoire des charts anglais. Il surclassera ainsi les Rolling Stones (14), Elvis Presley (13) ou Madonna (12).

Si l'on prend en compte les albums sortis avec Take That, il totalise 20 albums au sommet. Seul Paul McCartney fait mieux en comptabilisant 23 disques au sommet, entre les Beatles, ses projets en solo ou avec les Wings.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



HORizontalement

I. Puissance de 2. Un isotope du carbone bien connu des archéologues. II. Nombre d'Etats Unis. Date de la mort de l'empereur Commode (le méchant dans *Gladiator*). III. Au service secret de sa majesté. IV. Banco au black Jack. Le nombre de syllabes dans un haiku japonais. V. L'année de la Saint-Barthélémy. VI. Le chiffre de la Bête. Département de la Sarthe.

Grille muette N° 1099

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

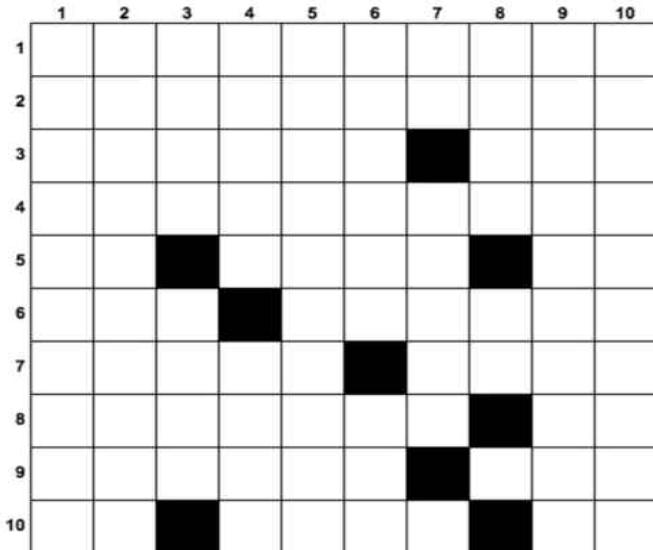
Horizontalement

1 Se nourrit de caulerpes.2 Sont entre l'isthme et le pylore.3 Voie ferrée et fermée.- Artiste alsacien.4 Rondelle.- Tigres et jaguars en font partie.5 Général japonais.- Délice hébreu.6 Vieille jambière.- Diagramme de l'alphabet latin.7 Préfixe.- Ville japonaise.- Architecte japonais.8 Ah, son énergie!9 Ban par cent.- Averse.10 De Galle.

Verticalement

1 Schémas de Greimas.2 On peut dire qu'il est été...3 Fait peau neuve.- Atoll ou ralenti.4 Allais en vers.5 Dans le système nerveux.- Ne met pas dehors.6 Vert jeune.- El au Soudan.7 Couper juste le son.- Rivière néerlandaise.- Encre d'Albion.8 Tribune.- Pariétal.9 Ceinture d'argent.- Au coeur, hein ?10 Tromblons.

Mots croisés grille N° 1099



Horizontalement

1 Jeu de scène.2 Adverbe célèbre de Robert.3 Partie haïtienne.- La Sarine en est une composante.4 Delta, par exemple.5 Opérateur logique.- L'attention bouddhiste.- On va finir le mois avec ça !6 Parole d'ecclésiastique.- Vieux palais géorgien.7 Voile juif.- Mal voisin.8 Cynésien.- Dieu sémité.9 Dans un bout de gras.- Matière de l'espace.10 Explétif.- Carraques.- Métal pauvre.

Verticalement

1 Celle-là même!2 Elle est toujours là, elle!3 Déméter.- On y affirmait l'éternité de l'être.4 Fort dans un pied.- Terre des Brehons.5 Elle s'est donc mise au vert...6 Accentue la vue de l'esprit.- Mise au vert, il y a longtemps et à l'envers.7 Est plutôt du matin.- Porter un collègue en chimie.8 Cinéaste britannique.- Lettres de Ritter.9 Meurent de faim!10 Etai(e).

BOUIRA

Secousse tellurique de 3,5 degrés

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée mardi à 13h02 dans la wilaya de Bouira, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 kilomètres au sud-est de Bechloul, a précisé la même source.

ALGER

Une bande spécialisée dans le vol de véhicules neutralisée

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont réussi à neutraliser une bande spécialisée dans le vol de véhicules à Ouled Fayet et Baba Hassen, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la brigade de la Gendarmerie nationale d'Ouled Fayet a mis fin, en coordination avec la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Baba Hassen, aux agissements d'une bande spécialisée dans le vol et le démontage de véhicules et la vente de leurs pièces détachées", a précisé le communiqué. L'opération a été déclenchée suite à "des informations obtenues et sur la

base desquelles la bande qui activait dans le vol de voitures et de camions dans la wilaya d'Alger, a été suivie de très près", a ajouté la même source, soulignant qu'un "plan sécuritaire bien ficelé a été mis en place et grâce auquel le cercle a été mis en place et grâce auquel le cercle a été arrêté". L'enquête approfondie ainsi que l'exploitation optimale des moyens techniques, la coordination permanente avec les autorités judiciaires et l'extension du territoire de compétence aux wilayas de l'est du pays où les véhicules volés étaient conduits pour être démontés puis vendus sous formes de pièces détachées, ont permis d'arrêter les 5 cinq autres membres du réseau, de récupérer deux camions volés et de résoudre plusieurs autres affaires similaires non résolues", a noté le communiqué. A l'issue de l'enquête et l'achèvement de toutes les procédures judiciaires, "les mis en causes seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes", a ajouté la même source.

PERSONNALITÉS

L'ancien chef du Gouvernement

Sid Ahmed Ghozali décédé

L'ancien chef du Gouvernement, Sid Ahmed Ghozali, est décédé, hier, à l'âge de 88 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt sera inhumé, aujourd'hui, après la prière du Dohr au cimetière de Ben Aknoune (Alger). Né le 31 mars 1937 à Tighennif (Mascara), feu Sid Ahmed Ghozali a occupé plusieurs postes au sein de l'Etat et a été chef du Gouvernement de 1991 à 1992. Il avait été nommé, auparavant, à la tête de plusieurs ministères, dont le ministère des Affaires étrangères de 1989 à 1991, le ministère des Finances, en novembre 1988, le ministère de l'Irrigation en 1979, et le ministère de l'Energie et des Industries pétrochimiques (1977-1979). Il a également occupé les postes de directeur général de la société Sonatrach (1966-1979), de directeur des Mines et des Combustibles au ministère de l'Industrie et de l'Energie en 1965, et de sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics en 1964. Le président de la République, M. Abdelmajid Teb-

base, a adressé, hier, ses sincères condoléances ainsi que l'expression de sa profonde compassion à la famille du défunt. "Allah Akbar, Allah Tout-Puissant a rappelé à Lui le défunt Sid Ahmed Ghozali. Avec sa disparition, l'Algérie perd l'un des hommes qui ont servi le pays à travers de hautes fonctions et responsabilités au sein des institutions de l'Etat, laissant son empreinte en tant que personnalité nationale de premier plan, témoin d'une période charnière marquée par des mutations et des événements majeurs de la vie nationale", a écrit le président de la République dans son message de condoléances adressé à la famille du défunt. "Nous faisons nos adieux, avec émotion et tristesse, à l'un des cadres compétents de l'élite intellectuelle qui ont assumé de hautes responsabilités, en tant qu'ambassadeur, ministre et chef de Gouvernement, et qui se sont distingués par leurs riches contributions sur la scène politique nationale", a-t-il ajouté.

SANTÉ

Le Syndicat des auxiliaires en anesthésie reçu au ministère

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi, s'est réuni avec les membres du Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation de santé publique (SNAMARSP), dans le cadre de ses rencontres avec les partenaires sociaux, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors de cette réunion qui s'est tenue, lundi, en présence de cadres de l'administration centrale, les intervenants ont soullevé une série d'observations concernant les dispositions du nouveau statut particulier du secteur, soulignant la nécessité de tenir compte "des critères essentiels de l'expérience professionnelle dans l'avancement de grade", et l'importance "de la

protection juridique dans l'exercice de leurs activités". Le ministre a affirmé que "les préoccupations soumises s'alignent avec les objectifs du plan de prise en charge du malade", se disant "pleinement disposé à examiner toutes les observations et à les soumettre aux hautes autorités du pays". Le ministre a, par ailleurs, appelé les membres du syndicat à présenter "un rapport détaillé" concernant les insuffisances enregistrées, lors de la rencontre qui les réunira avec les membres de la commission créée à cet effet, en vue de les traiter et d'apporter des propositions supplémentaires sur les dispositions transitoires d'intégration dans les nouveaux grades.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

27 morts et 1293 blessés en une semaine

vingt-sept personnes sont décédées et 1293 autres ont été blessées dans 1104 accidents de la circulation survenus durant la période du 26 janvier au 1 février à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 2 morts et 37 blessés, suite à 34 accidents, a précisé la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection

civile sont intervenus pour l'extinction de 622 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (83 incendies), Blida (42) et Oran (24). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 665 personnes en situation de danger et exécuté 5310 opérations d'assistance diverses, a ajouté la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

06:21 12:59 15:38 18:19 19:39

Météo

Alger
Tiaret
Constantine

18 Tizi Ouzou 19
22 Béjaïa 18
20 Oran 23

GHAZA

Une catastrophe

environnementale menace le quartier Sheikh Radwan

La municipalité de Ghaza a mis en garde, hier dans un communiqué, contre une catastrophe environnementale dans le quartier Sheikh Radwan, au nord de la ville, qui menace d'aggraver la situation sanitaire et humanitaire dans la région. Elle a précisé que "les eaux concentrées dans le bassin de collecte des eaux pluviales dans le quartier Sheikh Radwan ont atteint un niveau dangereux, avec l'afflux continu d'eaux usées, en raison du retour des déplacés dans la ville et des prévisions de pluies abondantes". Le communiqué a également mentionné

que "le bassin souffre de l'augmentation des eaux usées qui y parviennent, ce qui a entraîné une élévation du niveau de l'eau à des seuils critiques. Cela met en danger les quartiers et les zones environnantes, affecte les nappes phréatiques, pollue l'environnement et favorise la propagation de maladies".

La municipalité a, en outre, souligné que l'interdiction imposée par l'occupation d'introduire les tuyaux nécessaires pour réparer le système de vidange du bassin "empêche l'évacuation de l'excès d'eau et l'acheminement des eaux usées, exacerbant ainsi le problème". Elle a indiqué que "les bombardements répétés ont détruit les stations d'épuration, les génératrices électriques du bassin et endommagé le système de pompe". La municipalité de Ghaza a lancé un appel urgent au monde entier et aux organisations concernées pour "intervenir immédiatement afin de remédier à la situation".

LE CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN

Plus de 20.000 secouristes seront formés en 2025



Le Croissant rouge algérien (CRA) prévoit de former plus de 20.000 secouristes en 2025, dans le cadre de son programme "Un secouriste dans chaque foyer", a indiqué, hier, le président de la commission nationale de gestion des catastrophes au sein de l'organisation, Tahar Ksouri. Le Croissant rouge algérien "œuvre à doubler le nombre de secouristes formés au niveau de ses structures à travers le pays, dans le cadre du programme 'Un secouriste dans chaque foyer' pour l'année en cours, afin d'atteindre plus de 25.000 secouristes, après avoir dépassé les 10.000 secouristes l'année dernière", a souligné M. Ksouri, dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de la session de formation régionale pour les

formateurs en premiers secours au village méditerranéen d'Oran. Il a également indiqué que "10 sessions de formation ont été programmées pour l'année 2025, spécifiquement pour la formation de formateurs, en collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont bénéficieront environ 500 formateurs, qui se chargeront à leur tour de former les secouristes au niveau local".

De son côté, Dr Bachir Saâd, président de la commission nationale des premiers secours du Croissant rouge algérien, a souligné que "la première session de formation des formateurs en premiers secours de l'année 2025, qui débute aujourd'hui à Oran avec la participation de 10 wilayas de

l'ouest du pays, vise à augmenter le nombre de formateurs en premiers secours en Algérie et à renforcer la culture des premiers secours parmi la population". Il a ajouté que "la session de formation, qui dure 4 jours, comprend l'acquisition par les formateurs de compétences en premiers secours et de compétences pédagogiques sur la manière d'interagir avec les participants aux formations et de transmettre les informations dans les meilleures conditions possibles". Selon lui, l'accent sera mis, pendant la formation en premiers secours, sur les interventions et sauvetages lors des accidents domestiques, de la route, de travail et dans les espaces créatifs et sportifs, qui sont des lieux où des incidents surviennent continuellement.

SOUAGUI (MÉDÉA)

Trois morts dans l'incendie d'une habitation

Trois personnes, membres d'une même famille, sont décédées dans l'incendie d'une habitation individuelle située dans une zone rurale de la commune de Souagui, à l'Est de Médéa, survenu, lundi en début de soirée, a indiqué la Protection civile. Selon la

même source, l'incendie, dont l'origine n'a pas été précisée, a eu lieu dans une maison traditionnelle localisée au niveau du village d'El-Henouache, relevant de la commune de Souagui, occasionnant le décès de trois personnes, âgées respectivement de 5, 39

et 76 ans. Une autre personne, qui se trouvait, au moment de l'incendie, à l'intérieur de la maison, a été brûlée au deuxième degré et transférée d'urgence vers une structure sanitaire de la région pour être prise en charge, a indiqué la Protection civile.